

La lettre **e** infos



de Montboucher
sur Jabron

N°17

JUIN
2020

La solidarité pendant la crise !

Au terme d'une crise sanitaire sans précédent, je voudrais adresser un grand merci à vous tous qui avez aidé, accompagné un voisin âgé ou en difficulté ou fragile. Merci également à mes collègues élus ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour distribuer des masques. Merci enfin aux agents de la commune qui sont restés en première ligne afin de proposer à nos concitoyens les divers services indispensables au bien commun.

Cette solidarité organisée ou improvisée sera le bon côté de la crise !

Sur le plan économique, des commerces (alimentaires notamment) sont restés ouverts. Des artisans ou industriels ont repris le chemin des chantiers dès que possible. Nous avons modestement contribué à cette reprise en distribuant près de 2 000 masques à 35 entreprises montbouchéroises.

Avec l'aide de « Montélimar AGGLO » et de la région, nous poursuivons cet accompagnement à l'aide à l'emploi dans les semaines qui viennent. La commune, elle-même, a relancé des entreprises pour finaliser le chantier de la maison médicale et engagé celui de la D540 en traversée du village, entre les deux stations.

A la rentrée de septembre, viendra le tour du grand projet du Centre ancien dans sa deuxième phase : la placette devant la chapelle Saint-Blaise et son accès, la création d'un petit square face aux « Trois Becs » ainsi que le renforcement des remparts dans la partie Est.

2020 restera une année exceptionnelle à bien des égards. Elle le sera notamment dans le domaine des investissements susceptibles d'améliorer le bien-être des Montbouchéroises et Montbouchérois.

Le Maire
Bruno Almoríc

Une nouvelle équipe au service des Montbouchérois



Chacun des membres de l'équipe municipale élu le 15 mars dernier, est engagé dans une ou plusieurs commissions. De même, le maire a confié des délégations aux membres de l'exécutif (5 adjoints et 2 conseillers délégués).

Bruno ALMORIC, maire

Catherine VIALE, adjointe aux finances, à l'économie et à l'administration

Frédéric BAGNOL, adjoint à l'école, à la cantine et au numérique

Christiane CHAIX, adjointe aux affaires sociales, au logement et au protocole

Raymond D'HAILLECOURT, adjoint à la voirie, au service technique et à la sécurité

Anne AVRILA, adjointe à l'environnement, à la culture, à la communication et au patrimoine

Jean RAGEL, conseiller délégué aux travaux et aux réseaux

Aude RAOUX, conseillère déléguée aux associations et aux sports

LES AUTRES CONSEILLERS : Franck BACQUET, Dominique AMALRIC, Stéphane HILAIRE, Marjolaine CASTRO, Carmel RAJIAH, Patricia DOREL, Olivier RANC, Laurane LEVEQUE, Joël RIBES, Marie ROISSARD, Frédéric VOISIN.

Les élus dans les commissions municipales

C.C.A.S. : Christiane Chaix, Dominique Amalric, Patricia Dorel, Carmel Rajaiah, Frédéric Bagnol, Catherine Viale, Marjolaine Castro

FINANCES : Catherine Viale, Aude Raoux, Olivier Ranc, Frédéric Bagnol

CULTURE ET PATRIMOINE : Anne Avrila, Patricia Dorel, Marjolaine Castro, Jean Ragel, Raymond d'Haillecourt, Laurane Lévêque, Dominique Amalric, Christiane Chaix

VOIRIE : Raymond d'Haillecourt, Joël Ribes, Stéphane Hilaire, Marie Roissard, Laurane Lévêque, Frédéric Voisin

ENVIRONNEMENT : Anne Avrila, Joël Ribes, Raymond d'Haillecourt, Dominique Amalric, Marie Roissard, Franck Bacquet



3 QUESTIONS À

Catherine VIALE
(Adjointe aux finances)

Quelles retombées a eu le Covid sur les finances de la commune ?

« Des dépenses imprévues, 4 700 euros, avec la pose de plexiglas pour l'accueil du public à la mairie et à la poste, l'achat de masques pour le personnel communal et les entreprises et l'achat de produits d'hygiène spécifiques et l'appel à un service de nettoyage particulier. Mais le Covid n'a pas remis en question les fondamentaux de notre budget ».

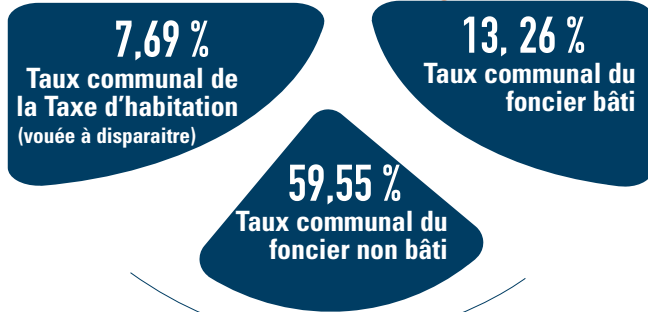
Comme, par exemple, le soutien communal aux associations ?

« Oui, nous perséverons dans ce soutien avec l'octroi de 50 000 euros répartis entre la vingtaine d'associations montbouchéroises. Nous sommes conscients que le dynamisme de notre village repose en partie sur le tissu associatif ».

Globalement retrouvons-nous toujours un budget qui s'appuie sur des bases solides ?

« La commune peut s'adosser sur deux valeurs sûres : une rigueur sans faille dans le budget de fonctionnement et un endettement très raisonnable puisque les intérêts des emprunts, 4 % du budget de fonctionnement, sont largement en dessous des normes fixées à 10 %. Ceci nous permet de nous maintenir dans une belle dynamique d'investissements qui ne se dément pas au fil des années ».

Des taux inchangés



INVESTISSEMENTS 2020
2 327 590 euros

- Maison de santé **869 499 € 37 %**
- Centre ancien **575 623 € 25 %**
- Aménagement de la RD 540 « La traverse » (entre les deux panneaux d'agglomération) **522 921 € 22 %**
- Voirie **155 009 € 6 %**
- Autres **204 538 € 8 %**

- Sécurité **50 421 € 24 %**
- Mur du Cimetière **32 000 € 15 %**
- Divers **29 595 € 14 %**
- Salle des fêtes **26 350 € 13 %**
- Ecole **24 528 € 12 %**
- Espaces verts **20 000 € 9 %**
- Sport **12 300 € 6 %**
- Patrimoine **9 344 € 4 %**

Les investissements à retenir

Déploiement de nouvelles caméras de vidéo protection au quartier Béal et place des Résistants.
Travaux de voirie avec l'achèvement des abords des lotissements des Vignes de Saint-Martin et des Grands Chênes et avec la rénovation des chemins des Pêcheurs et de la D625.
Restauration du principal mur du cimetière très endommagé.

Climatisation de la salle des fêtes : située plein sud, cette salle était une étuve durant les périodes de grande chaleur.
Restauration du troisième tableau de l'église Saint-Martin.
Reverdissement du village.
Acquisition de nouveaux ordinateurs en faveur des écoles maternelle et élémentaire.

« La création de la chapelle Saint-Blaise, l'un des deux plus anciens monuments de Montboucher, remonte selon la société bureau Sécuritas de Valence vers 980 » affirme Yvon Bénètreau, président du Groupe Recherches historiques et Sauvegarde du patrimoine.

Elle prend par la suite les noms de Notre Dame de la Natavité et Capella Montla Bacheria. Raymond Forneric, puis Guy Prunon en furent propriétaires en l'an 1300. Louis XIV ordonna sa rénovation à travers la création d'un autel, d'un chœur et d'une porte latérale dite « toscane ».

En 1727, la confrérie des Pénitents s'y installe. Puis en 1793 la chapelle Saint-Blaise devient le siège de la Société Populaire de Montboucher : « Plus aucun culte n'y sera célébré. Ils reprendront de 1801 jusqu'en 1881, année où ils se tiendront dans la toute nouvelle église Saint-Martin » précise Yvon Bénètreau. La chapelle, privée de sa vocation, devient un lieu désaffecté et même alors un fourre-tout où l'on trouve pêle-mêle un cabriolet et même le corbillard ! Il y eut bien des projets d'y installer la mairie, l'école ou la poste mais tous furent abandonnés.

Les ménagères s'y rendent pour profiter du



La chapelle Saint-Blaise

« PAGE D'HISTOIRE »
propose de revenir sur un lieu, un événement ou sur une personnalité qui a marqué l'histoire de notre commune.



lavoir installé à l'intérieur même du bâtiment en 1913.

Il faudra attendre les années 1980 pour voir la chapelle jouer un nouveau rôle.

« Après des travaux de rénovation menés sous l'impulsion de Jean-René Latache, maire de l'époque, la chapelle Saint-Blaise abritera une académie de musique (piano) dirigée par Jeanne Lelong ainsi que différentes expositions sur le thème « C'était hier », témoigne Yvon Bénètreau. Des initiatives suivies au début des années 1990 par une série de concerts de musique classique (ensemble baroque de Lyon, la pianiste Catherine Silie...).

L'avenir ? La municipalité réfléchit à l'éventualité d'une nouvelle restauration de ce remarquable monument.

Une première Une étude notariale s'installe à Montboucher !



Jonathan Dallest, le nouveau notaire de Montboucher

Deux créations d'études notariales étaient programmées sur le département, l'une à Valence, l'autre autour de Montélimar. La commune n'avait jamais encore accueilli un notaire sur son sol. C'est chose faite depuis la mi-juin avec l'installation de Jonathan Dallest au 50 impasse de la Minoterie : « Ce sera la première étude que je dirigerai. J'ai choisi Montboucher pour le cadre de vie et le dynamisme du bassin montilien », confie-t-il. Il sera assisté de sa compagne, Laura Belasco.

Un changement de cap pour cet homme de 30 ans qui a auparavant œuvré dans des études à Aix en Provence, Marseille ou Aubagne.

« Il est bon de rappeler que seuls les actes notariaux sont facturés. Les conseils sont gratuits » précise-t-il. L'étude de Jonathan Dallest sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h, sans rendez-vous.

Tel : 06-03-84-18-71

La maison médicale a ouvert ses portes



Retardée par la crise sanitaire, l'ouverture de la maison médicale a bel et bien eu lieu fin juin au 290 A rue Saint Martin. Pour mémoire, on y trouve deux médecins généralistes, une psychiatre, une diététicienne-nutritionniste, une orthophoniste, deux orthopédistes, une ostéopathe, un masseur kinésithérapeute et deux cabinets d'infirmiers (voir l'édition n°16 de la lettre Infos).

Ce nouveau site sera complété dans les prochains mois par les ouvertures de 12 logements seniors et de trois nouveaux commerces.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Site de la mairie :

www.montboucher-sur-jabron.fr

Inscription news letter :

communication.montboucher@gmail.com

Page facebook :

www.facebook.com/montbouchersurjabron

Portrait d'entrepreneur

Restaurant- pizzeria Le Regali

Le quinzième volet de cette rubrique est consacré au restaurant-pizzeria Le Regali tenu depuis mars 2019 par Yoann Vialar

Jusqu'en mars 2020, le restaurant pizzeria Le Regali, succédant un an plus tôt au Why not, coulait plutôt des jours heureux. La diversité de ses produits (pizzas, burgers, salades composées, gratinées de ravioles ou de pommes de terre, pâtes fraîches...) et leur qualité estampillée produits frais et locaux « à plus de 95 % » selon Yoann Vialar, ravissaient les clients : « *Nous avons très bien débuté l'activité* » estime le responsable du restaurant-pizzeria dont le savoir-faire est réel comme en témoigne son parcours professionnel. Doté d'un bac pro à l'école de Tain l'Hermitage et d'une licence en restauration, il a notamment effectué un stage au prestigieux restaurant Troisgros à Roanne et travaillé au Domaine du Colombier à Malataverne... Il a aussi de qui tenir : ses parents ont longtemps travaillé dans la restauration. La famille est d'ailleurs bien impliquée dans la vie de la commune puisque le père de Yoann, Jean-Paul Vialar, est depuis récemment membre du comité des fêtes et du comité de jumelage.

Et puis est arrivé le Covid 19 et la fermeture de l'établissement pendant plus de deux mois. Le choc. « *Très vite, je me suis orienté vers les plats à emporter et la livraison. Cela m'a tout juste permis de régler mes fac-*



tures et mes charges. Et heureusement les aides de l'Etat ont un peu amorti le choc » confie Yoann Vialar qui estime entre 50 et 70 % la chute de son chiffre d'affaires durant cette période. Après le déconfinement, l'activité est en dents de scie, provoquant une vive inquiétude chez un homme à l'optimisme pourtant bien accroché : « *Je ferai face. J'aime ce métier, il n'est pas question de baisser les bras d'autant que les références (avis des clients) sur différents sites sont très bons* ».

Il est vrai que le Regali peut se targuer de proposer de succulentes spécialités comme la « pizza marseillaise » (petites seiches, cuisine à l'encre, tomates fraîches) ou bien l'Escargotine au goût frais d'escargots issus d'élevages drômois ou ardéchois.

Le prix des pizzas s'étale de 7,50 euros à 13,80 euros. Avec une particularité : « *Nous nous adaptons à tous les appétits. C'est pourquoi des pizzas plus petites (24 cms) sont disponibles pour les enfants* » fait remarquer Yoann Vialar. Une formule à 15 euros est également proposée le midi. Toujours avec sourire et convivialité.

Le restaurant pizzeria le Regali, 90 route Saint Martin, est ouvert du lundi au samedi, midi et soir. Tel : 04 75 51 45 84



Aude Raoux : « Prêts pour le forum des associations »

Nouvelle conseillère déléguée aux associations et présidente de la MJC, Aude Raoux précise que le forum des associations aura bien lieu le 4 septembre prochain.

Vous êtes depuis le début de l'année 2020 la nouvelle présidente de la MJC. Que souhaitez vous impulser au sein de cette association qui compte plus de 260 adhérents ?

« D'abord je tiens à souligner l'excellent travail effectué autour d'une équipe dynamique et de bénévoles engagés. C'est donc un travail en commun. Nous avons deux axes à optimiser : la communication pour un rayonnement de la MJC au-delà des frontières de la commune et une palette plus élargie d'activités.

D'ailleurs dès la rentrée, nous en proposerons deux nouvelles (danse latino et éveil à la musique) et nous réfléchissons à l'opportunité d'en offrir d'autres : pâtisserie, couture, broderie, cirque...

Le forum des associations organisé par la mairie en lien avec la MJC aura t-il lieu ?

« Oui, ce sera le vendredi 4 septembre à partir de 16h30. Le forum sera couplé avec des ateliers et démonstrations de l'ensemble des activités culturelles et sportives des associations présentes. Cet événement se tiendra tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la MJC, Covid oblige. Pour

Les

rendez-vous

Vendredi 4 septembre : forum des associations (voir article) à 16h 30 et accueil des nouveaux arrivants (19h) à la MJC.

Samedi 19 septembre : World CleanUp Day de 10h à 12h à la guinguette de l'espace de verdure.

Vendredi 9 octobre : goûter de la semaine bleue à 14h la salle des fêtes.

Samedi 7 novembre : bourse aux jouets et aux vêtements par le comité des fêtes à la salle des fêtes de 8h à 13h.

Mercredi 11 novembre : commémoration de l'armistice 1918 à 11h au cimetière.

le reste, c'est un forum classique où les associations montbouchéroises présenteront leurs activités et où chacun pourra s'inscrire ».

Vous faites aussi partie de la nouvelle équipe municipale en tant qu'élue déléguée aux associations, succédant ainsi à Raymond d'Haillecourt. Que vous inspire cette fonction ?

« C'est une grande fierté d'appartenir à cette équipe. M'engager pour faire vivre le village a toujours été un moteur pour moi. Rencontrer et écouter les attentes des acteurs associatifs est essentiel et cela fait partie de mes engagements. Une des premières mesures que nous avons prises suite à la pandémie a été d'accorder une subvention exceptionnelle (1 500 euros) aux associations ayant une charge de personnels et ayant un nombre important d'adhérents : l'USVJ (foot), le Tennis Club et la MJC.